



2

SAINT-DIDIER AU MONT-D'OR | SOCIAL

Les oubliés du Ségur de la santé manifestent pour la revalorisation

Frédéric Guillon

3 déc. 2020 à 19:23



Ils sont une centaine de personnels de l'Union pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie (Ugecam) à avoir manifesté, à la mi-journée, devant le siège régional à Saint-Didier. Ils n'acceptent pas qu'une partie des leurs soit exclue de la revalorisation salariale obtenue dans le cadre du Ségur de la santé.

Un même contrat de travail, un même métier, un même employeur, mais pas le même salaire à la fin du mois. C'est pour alerter et agir contre cette situation que des salariées de l'Ugecam Rhône-Alpes ont manifesté jeudi à midi devant le siège régional. Ils étaient environ une centaine à répondre à l'appel à la grève lancé par le syndicat CGT, pour dénoncer cet [oubli du Ségur de la santé signé cet été](#) : les personnels des établissements sanitaires et des ehpad vont profiter d'une revalorisation salariale de 183 € net, mais [pas ceux des établissements médico-sociaux](#).

Opérateur régional de santé privé à but non lucratif, l'Ugecam Rhône-Alpes est un réseau de cinq établissements médico-sociaux et trois établissements sanitaires. « Tous prennent en charge des patients pâtissant de handicaps lourds, explique Sabine Grangy, déléguée syndicale central CGT. Des métiers, des soins similaires mais des inégalités salariales. Par exemple, à Francheville l'institut de formation La Maisonnée et la maison d'accueil spécialisé (MAS) Violette-Germain se partagent les mêmes locaux mais voient leurs employés traités de manière différente... La secrétaire et le jardinier du côté sanitaire auront leur revalorisation, mais pas la secrétaire et le jardinier du médico-social. »

Difficulté de recrutement

Une situation pas défendable pour le syndicat qui s'interroge sur le déséquilibre créé de fait : « Si rien ne bouge, comment continuer à faire fonctionner les établissements médico-sociaux ? Tout le monde va les fuir, il sera impossible d'y recruter du personnel. » Le syndicat dénonce une « aberration, quelque chose fait à la va-vite, parce qu'il fallait communiquer vite pendant la crise du Covid pour les personnels qui se sont beaucoup investis et ont beaucoup donné... Ceux des établissements sociaux ne se sont pas cachés, ils prennent aussi en charge des patients très lourds, ils méritent aussi cette revalorisation. »

Grève illimitée

La CGT n'est pas signataire du texte du Ségur. Elle en appelle aujourd'hui à la direction nationale et régionale de l'Ugecam pour l'aider à résorber cette inégalité : « Ils sont consternés aussi mais se réfugient derrière le « c'est pas nous ». Certes, mais il faut maintenant qu'ils sortent de leur zone de confort et montent aussi au créneau, analyse Sabine Grangy. Les patients aussi sont interpellés et la profession est mobilisée fortement. » La rencontre avec la direction qui a suivi le rassemblement n'a pas rassuré les grévistes : « S'il y a réellement une mission (lire ci-dessous) chargée de regarder l'extension de la valorisation et que des réunions sont prévues, nous voulons en être, indique Sabine Grangy. Mais je crains que cela ne soit qu'une coquille vide ». Si rien n'est obtenu, la menace d'une grève illimitée est brandie à partir du 21 décembre.

« Un sujet qui nous préoccupe »

« C'est un sujet qui nous préoccupe beaucoup, reconnaît Cyrille Broilliard. On déplore tous que les personnels des établissements médico-sociaux ne soient pas intégrés dans ce cadre (Ndlr du Ségur de la santé) ». Le directeur général de l'Ugecam Rhône-Alpes ajoute cependant qu'en tant qu'employeur, il ne peut agir que dans ce cadre. « Pourtant, la revalorisation obtenue est sans précédent, elle touche 60 % de nos salariés. Pour eux, c'est une bonne nouvelle. »

Demandes de mutations

Cyrille Broilliard assure comprendre « l'amertume des collaborateurs qui ne se sentent pas considérés [...] et pointe le « vrai problème d'attractivité du secteur que va poser la non-revalorisation, pour les nouveaux mais aussi pour le personnel déjà en place. » D'après le syndicat CGT, déjà une cinquantaine de demandes de mutations internes vers les emplois sanitaires ont été enregistrées à l'Ugecam Rhône-Alpes. « On a reçu un certain nombre de demandes », confirme le directeur général, qui indique pouvoir agir dans un certain cadre : « Le Premier ministre vient de donner une mission à Michel Laforcade de réfléchir sur le champ du médico-social. Le sujet de l'extension de la revalorisation est désormais posé et c'est à l'occasion de cette mission qu'il s'agira de montrer ces inégalités et d'être aussi force de proposition. »

Repères

Ségur de la santé

C'est une grande consultation lancée à la suite de la crise sanitaire. Le nom évoque l'avenue où est implanté le ministère. L'objectif était d'améliorer les conditions de travail et la prise en charge des malades à l'hôpital et d'envisager une hausse de salaires.

Après sept semaines de discussion, FO, la CFDT et l'Unsa ont signé l'accord le 13 juillet qui prévoit notamment une enveloppe de 7,5 milliards pour les personnels paramédicaux (infirmiers, aides-soignants) et autres non médicaux (agents techniques, administratifs...)

Ugecam

13 Unions pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie (UGEAM) sont créées entre 1998 et 2000. Avec plus d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, UGECAM est le 1er opérateur de santé privé non lucratif, particulièrement impliqué dans les domaines des soins de suite et de réadaptation et le secteur médico-social (17 % de la Réinsertion Professionnelle des travailleurs handicapés). Il compte 225 établissements, 14 500 lits et places, 13 500 professionnels.